ALGER, UN LIEU, UNE HISTOIRE

Télemly : la source blanche

Deux versions existent concernant l'origine du mot Télemly, quartier huppé de la capitale. Selon la première, Télemly vient du berbère : thala oumlil signifiant la source blanche. La seconde, quant à elle, fait référence à* thala oumeley, *la source ombragée.

Dans les deux cas, on parle de source puisque ce quartier serait bâti sur un terrain marécageux, une sorte de oued (merdja) regorgeant d'eau. Les glissements de terrain d'El Merdja, située entre les boulevards Bougara (El Biar) et Krim-Belkacem sont connus. D'ailleurs certaines maisons sont dangereusement penchées. Le boulevard du Télemly rebaptisé boulevard Salah-Bouakouir puis boulevard Krim-Belkacem après l'Indépendance constituait, au début du XXe siècle, une jolie promenade à flanc de coteau. Ce chemin ombragé, long et sinueux permettait aux flâneurs d'admirer la magnifique baie d'Alger. Les trolleybus partaient de la Grande-Poste et passaient par ce boulevard serpentant et pittoresque.

Le boulevard du Télemly était aussi appelé le chemin des Aqueducs car il suivait en partie le tracé des conduites turques restaurées et améliorées, et qui servaient à l'adduction des eaux. A partir des années 1950, le Télemly commença à subir des transformations. Plusieurs grands immeubles avec une vue imprenable sur la baie d'Alger y seront érigés. L'immeuble dit Pont Burdeau, réalisé par l'architecte L. Pierre Marie en 1952, selon une application de l'idée des immeubles viaducs conçue par Le Corbusier, a été construit sur le ravin Burdeau. En matière d'architecture, ce bâtiment est un joyau : il n'en existe que deux au monde. Un à Alger (celui-là) et un au Brésil. A noter que les fondations de cet immeuble se trouvent à la rue Burdeau. Il possède une sortie à la rue Robertseau. D'autres immeubles émergent du sol à la même époque : l'immeuble Algeria, l'immeuble Lafayette, l'immeuble des Fonctionnaires et ceux de l'Aréo-habitat (construits en 1955 par Miquel et Bourlier). Quant au jardin d'enfants, situé à l'intérieur même du parc du Mont-Riant, appelé aussi parc Saint-Saëns à l'époque, et Beyrouth aujourd'hui, il a été inauguré par le préfet d'Alger, M. Gazagne, accompagné des membres du conseil municipal, le 11 avril 1953.

Photo : DR

Mustapha Supérieur, route de Télemly

Cette garderie d'enfants fut baptisée Marcello Fabri du nom du poète et penseur français. Son buste (statuette) avait même été érigé sur place. Lors de cette inauguration, le préfet avait prononcé une brève allocution dont voici un extrait «Nous ne procédons pas à une inauguration mais à une consécration officielle de cette garderie… Beaucoup n'y étaient pas favorable estimant qu'elles n'étaient pas nécessaires dans ce quartier bourgeois. Ce n'était pas mon avis car je connais les difficultés domestiques de tous ordres qu'ont à surmonter nos maîtresses de maison...» Cette délégation a ensuite quitté le parc Mont-Riant pour se rendre au Jardin d'essais (El Hamma) pour l'inauguration du jardin d'enfants se trouvant à l'intérieur de cet endroit paradisiaque. D'autres structures existaient à l'intérieur du parc Mont-Riant comme une demeure de style mauresque — un don d'une femme, au gouvernement français dans les années 1950. Cette villa renfermait un véritable trésor : des meubles de style Louis XIV, des anciennes monnaies, des objets en céramique, des gravures, des tableaux… Après l'Indépendance, elle fut utilisée comme dépôt du Musée des beaux-arts avant de devenir le Musée de l'enfant. Citons encore pèle-mêle, le lycée Sainte-Elisabeth, aujourd'hui Zineb Oum El-Massakine, mitoyen aux escaliers de la rue Lafayette ; le quartier de la Robertseau avec son marché et sa placette où on jouait à la pétanque. Les riverains continuent à pratiquer ce sport à ce jour, et l'école des sourds-muets qui se trouve à la villa La Chimère, sur le boulevard Krim- Belkacem.

Sabrinal

Email : sabrinal_le soir@yahoo.fr

BOUIRA

Le Cnapest dénonce la marginalisation de ses adhérents

Encore une fois, le Cnapest de Bouira se dit victime d'une marginalisation dans la correction du bac. En effet, d'après un communiqué émanant du bureau de wilaya, la majorité des enseignants affiliés au Cnapest au niveau de la wilaya de Bouira a été exclue de la correction des épreuves du baccalauréat cette année.

Cette exclusion imputée par le Cnapest à certains services du ministère de l'Education nationale et de la direction de l'éducation de la wilaya de Bouira n'a qu'une seule explication, selon les rédacteurs du communiqué, la haine que vouent certains cadres du ministère de l'Education ainsi que ceux de la direction de wilaya au Cnapest. Ceux-ci, selon le communiqué, en concertation avec l'Office des examens et concours et d'autres forces occultes, créent des blocages pour toute proposition constructive émanant des professeurs et leurs représentants syndicaux du Cnapest. Pourtant, note encore le communiqué, le Cnapest et ses représentants n'ont fait que leur travail, celui de dénoncer la mauvaise gestion du secteur de l'éducation et la propagation de la médiocrité, du laisser-aller et des passe-droits à tous les échelons de la hiérarchie ainsi que le blocage du centre de correction arraché après de hautes luttes menées par le Cnapest. Plus loin, le Cnapest note que l'exclusion de certains enseignants qui figuraient pourtant l'année dernière parmi les correcteurs n'a qu'une seule signification, leur punition après avoir dénoncé l'année dernière les agissements et l'arrogance d'un chef de centre et de son adjoint envers les professeurs correcteurs.

Ainsi, pour couvrir ce chef de centre médiocre et dont la mauvaise gestion n'est plus à démontrer, ceux chargés d'établir les listes des correcteurs ont poussé leur outrecuidance jusqu'à convoquer pour la correction tous ceux parmi les correcteurs qui avaient signé la pétition de soutien à ce chef de centre en sanctionnant bien sûr ceux du Cnapest qui avaient dénoncé ces agissements. Pis, il y aurait, selon le Cnapest, certains établissements complets qui n'ont pas été pris en considération dans le choix des correcteurs, une sorte de sanction collective en flagrante violation de la législation en vigueur notamment la loi 90/14 et le décret présidentiel 03/06 ainsi que les conventions internationales ratifiées par l'Algérie.

A la fin, les représentants du Cnapest qui s'étaient, dès le début du communiqué, demandé à qui profite le pourrissement auquel poussent certains, interpellent le ministre de l'Education pour mettre fin à ces dérives hasardeuses et ordonner l'exécution des décisions et lois de la République en réhabilitant les professeurs sanctionnés arbitrairement durant les années écoulées et en les convoquant à la correction du baccalauréat.

Y. Y.

L'EMPLOI À EL-TARF

La mise en place d'un observatoire s'impose

Beaucoup de chômeurs universitaires estiment qu'il est temps que les responsables locaux se penchent sérieusement sur la problématique de l'emploi dans une wilaya qui connaît depuis le début des années 1990 un désinvestissement économique concomitant d'une série de fermetures d'entreprises publiques et privées.

Il faut savoir que les chiffres avancés par l'administration ne reflètent guère la réalité du terrain. L'administration avance un chiffre de 17 % pour l'année 2006 et 2007 alors que certains responsables avancent un chiffre dépassant allègrement les 30 % de la population en âge de travailler. Pis encore, le taux est en augmentation constante, du fait particulièrement de l'arrivée massive chaque année d'un nombre impressionnant d'une population en âge de travailler sur un marché de l'emploi qui se rétrécit chaque année. Les mécanismes mis en œuvre par les pouvoirs publics pour absorber le chômage des jeunes n'ont pas donné les résultats escomptés.

Ce sont des actions conjoncturelles et limitées dans le temps. Face à cet état de fait, la mise en place d'un observatoire de l'emploi est une priorité qui se pose avec acuité.

Un organisme qui aura pour tâche la création d'une banque de données de fichiers sur l'emploi et sur le secteur de la formation professionnelle afin d'adapter cette dernière aux besoins du marché du travail.

L'observatoire aura, cependant, la tâche de recenser les postes vacants à travers l'ensemble des communes de la wilaya et dans toutes les entreprises publiques et privées. Dans le même sillage, cet organisme peut devenir une force de proposition, et un canal crédible pour promouvoir la création de micros-entreprises et aider à l'insertion de la frange handicapée de la population qui connaît un mépris manifeste de la part des responsables locaux.

Autre créneau à investir, l'agriculture qui constitue, par ailleurs, un immense réservoir de main-d'œuvre peu qualifiée et qui, malheureusement, faute de visions à long terme et d'initiatives des responsables en charge du secteur, sombre dans une léthargie depuis belle lurette.

Reste que l'observatoire qui devrait être créé incessamment, une revendication légitime des jeunes diplômés chômeurs, comptera en son sein l'ensemble des secteurs concernés ainsi que les représentants du patronat et ceux des premiers concernés, à savoir les sans-emploi.

Daoud Allam

GENDARMERIE NATIONALE DE MILA

Le commandement régional de la sécurité routière tire la sonnette d'alarme

«La situation sécuritaire à travers nos différents axes routiers est vraiment préoccupante. Les bilans de plus en plus lourds et dramatiques enregistrés sont là pour le confirmer. Il est donc plus urgent que jamais de prendre des mesures draconiennes à même d'endiguer un tant soit peu cette hécatombe qui n'épargne rien ni personne, et à laquelle les familles et les pouvoirs publics payent un lourd tribut.

Le développement du parc roulant, l'inconscience, le manque de civisme et d'éducation routière chez beaucoup de nos concitoyens en sont les principales causes.» Tel est l'appel lancé avec insistance aux uns et aux autres par le commandant de la sécurité routière de Constantine dans une communication ayant pour thème «ensemble pour la prévention contre les accidents de la circulation», présentée lors des travaux de la 23e journée médico-chirurgicale tenue dernièrement à Mila. Cette intervention se veut un bilan comparatif des accidents survenus en 2006, 2007 ainsi que durant les quatre premiers mois de l'année en cours, et ce, uniquement sur l'axe routier Sétif-Mila-Constantine (RN 5).

Ainsi, 626 accidents ont été relevés sur cet axe routier en 2006, dont 48 mortels (ayant provoqué la mort de 57 personnes) et 507 corporels faisant 1 145 blessés. Cela représente statistiquement parlant 7,83 % de l'ensemble des accidents survenus à la même période sur le territoire des 15 wilayas de l'est dépendant du 5e Commandement régional, qui en a enregistré en tout 7 997. En 2007, ce même axe a été marqué par 581 accidents dont 50 mortels et 479 corporels, causant la mort de 73 personnes et faisant 1 050 blessés soit 6,87 % de l'ensemble des accidents survenus sur le territoire du commandement qui est de 8 458). Durant les quatre premiers mois de l'année 2008, la même tendance est maintenue puisque 152 accidents sont déjà enregistrés dont 16 ont fait 19 morts et 123 ont causé des blessures à 288 personnes pour un total de 2 376 accidents survenus sur le territoire dudit commandement.

Le gros de ces accidents survient entre Sétif et Mila avec respectivement 30 morts et 626 blessés en 2006, 27 morts et 548 blessés en 2007, 22 morts et 410 blessés en 2006 et 39 morts et 395 blessés en 2007.

D'après le rapport, les causes essentielles de ces accidents restent, dans le désordre, les dépassements dangereux, l'excès de vitesse et le non-respect de la priorité. A signaler que la sécurité routière de la Gendarmerie nationale, dont le rôle est à mettre en exergue, intervient au niveau de 80 % du réseau routier national et représente 55 % des principales missions de ce corps de sécurité.

A. M'haïmoud

SOUK-AHRAS

Le casse-tête des eaux usées

L'absence des conditions élémentaires d'hygiène et de salubrité, l'éclatement des canalisations d'évacuation des eaux usées, le cumul des ordures ménagères dans les espaces plublics sont autant de points noirs qui détériorent le cadre de vie dans plusieurs agglomérations du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras.

L'exemple de la cité 72/560 logements CNEP est plus que révélateur où depuis plus d'un mois, les habitants se plaignent de la stagnation des eaux usées qui dégagent d'insoutenables odeurs et constituent un terrain de prédilection pour la prolifération des moustiques et la propagation des maladies à transmission hydrique. Ces habitants, décidés à mettre fin à cette situation, ont fait appel aux services de l'Office national d'assainissement (ONA) qui sont intervenus à plusieurs reprises afin de déboucher ces fosses suite à la défection d'une conduite des eaux usées. Malheureusement, ils ont été surpris de constater que même les buses d'évacuation sont inexistantes. Les appartements du bâtiment 48 C, vendus à des prix élevés, ont été livrés avec de tels manquements. Quoiqu'il en soit, même en faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les bénéficiaires de ces logements découvrent que le cahier des charges n'a pas été respecté, cette situation pénalise les résidants de cette cité.

Ces derniers en appellent aux autorités locales et tirent la sonnette d'alarme.

Barour Yacine